

## **LE CLUB VEUT PASSER UNE CONVENTION AVEC UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE**

---

**OBJECTIF : Le but est de valoriser le potentiel du club par la participation à ses activités des élèves du secondaire de qualité encore non licenciés et ceci à l'aide d'une convention.**

---

### **MISE EN OEUVRE :**

1. Rencontrer les professeurs d'EPS

Leur appui va tout conditionner. Ce sera difficile mais possible si la négociation se fait dans le respect de leurs valeurs et si les services proposés représentent pour eux une plus-value.

Seulement, si c'est le cas :

2. le Président du club rencontre :

Le chef d'établissement et l'Inspecteur Pédagogique Régional

3. Proposer une convention :

Cette convention doit être négociée avec les chefs d'établissement et doit établir des rapports harmonieux et efficaces pour chaque partie, à travers « Ouverture – convivialité - facilitation ».

L'esprit de cette convention doit s'appuyer sur la notion de « gagnant-gagnant ».

### **REFERENCE :**

Guide du Dirigeant : USP3 - Le monde de l'Education et la santé. (des modèles de convention).

